



HAL
open science

La multidimensionnalité de la corrélation

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin. La multidimensionnalité de la corrélation. O. Inkova et P. Hadermann. La Corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques, Droz, pp.57-84, 2013. hal-04307927

HAL Id: hal-04307927

<https://hal.science/hal-04307927>

Submitted on 26 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La multidimensionnalité de la corrélation

Injoo CHOI-JONIN

Introduction *

Le terme de la corrélation désigne en linguistique des relations de natures diverses. En gros, il peut s'agir :

(i) d'une relation sémantique d'opposition ou de complémentarité entre deux unités lexicales :

(1) père / fils ; antécédent / conséquent ;

(ii) d'une paire d'unités lexicales qui s'emploient conjointement :

(2) soit...soit ; ni...ni ; autant...autant¹ ; d'une part... d'autre part ; l'un... l'autre ;

(iii) d'une relation entre des mots morphologiquement et sémantiquement apparentés², comme les interrogatifs, les démonstratifs, les relatifs, les indéfinis, et les relatifs indéfinis dans des langues telles que le latin et le grec ;

(3)	<i>qu-</i> (int.) quis ? quid ? 'qui ? quoi ?' quālis 'de quel genre ?' quando ? 'quand ?' etc. (cf. Lavency 1997 : 68)	<i>t-</i> (dém.) is 'lui' tālis 'tel' tum, tunc 'alors'	<i>qu-</i> (rel.) quī 'qui' quālis 'que' cum, quando 'que, quand'	<i>aliqu-</i> (indéf.) aliquis 'quelqu'un' - - aliquando 'parfois'
-----	---	--	--	---

* Je tiens à remercier Véronique Lagae ainsi que les deux relecteurs pour leurs commentaires qui m'ont permis d'améliorer une version antérieure de cet article.

¹ Les énoncés corrélés par *autant* du type *autant il était sympathique autant il est imbuvable* (ex. cité dans Savelli 1995 : 83) expriment une opposition et entretiennent d'un point de vue syntaxique une relation symétrique, à la différence du type (iv) (cf. *infra*). Pour une description détaillée sur la construction en *autant...autant*, voir Savelli (1995), ainsi que Deulofeu (2001).

² « On appelle « corrélatifs » des adjectifs, des pronoms, des adverbes qui présentent dans leur forme et dans leur sens des correspondances remarquables de série à série. » (Lavency 1997 : 67)

(iv) d'une relation syntactico-sémantique entre deux propositions formant une unité plus grande, dont l'une est représentée par une relative et l'autre comporte un terme anaphorique dont la référence s'appuie sur celle construite par la relative:

- (4) [Qui compose pour l'oreille]_i, il_i se trompe, qu'il soit poète ou musicien.
(Alain)

La corrélation dont il est question dans cet article concerne le quatrième type, appelé *relative corrélatrice*, qui est considérée par Haudry (1973) comme la base de la phrase complexe. Dans ce type peut être incluse une subordonnée infinitive ou complétive, qui peut également entrer dans la structure corrélatrice en latin, selon Touratier (1994 : 699) :

- (5) *Quod autem magnum dolorem breuem, longinquum leuem esse dicitis, id non intellego quale sit* (Cic., *fin.* 2,94)
'Quant <au fait que> vous dites qu'une douleur vive est de durée courte et qu'une douleur prolongée est légère, je ne vois pas bien ce que cela signifie' (J. Martha) (< Touratier 1994 : 699)
- (6) *Quod multitudinem Germanorum in Galliam traducat, id se sui muniendi, non Galliae inpugnandae causa facere* (Caes., *Gall.* 1,44,6)
'Quant au fait qu'il fasse passer en Gaule un grand nombre de Germains, cela il le fait pour se protéger et non pour attaquer la Gaule' (< Touratier 1994: 699)

D'un point de vue typologique, selon Downing (1973), la relative corrélatrice se trouverait seulement dans les langues à « tête finale » (OV), mais comme le remarque Lipták (2009 : 10) s'appuyant sur Keenan (1985) et De Vries (2002), cette généralisation doit être relativisée : parmi les langues à tête finale, seules les langues à ordre des mots « lâche » accepteraient la relative corrélatrice et non les langues à ordre des mots rigide comme le japonais et le turc ; les langues à ordre des mots libre comme le sanskrit, le vieux russe, le bulgare, le serbo-croate et le hongrois, disposeraient aussi de cette structure.

Le français est une langue à ordre plutôt rigide, et les structures considérées comme corrélatrices dans des grammaires et travaux linguistiques ne manifestent pas toutes les propriétés qui caractérisent les corrélatives « classiques ». Deulofeu (2001) met ainsi en garde contre l'usage de la notion de construction corrélatrice en français, où « seuls un nombre limité de morphèmes peuvent entrer dans la construction corrélatrice ». L'hypothèse de ce linguiste se défend surtout d'un point de vue morphosyntaxique. Cependant, si l'on considère comme marqueur de relation entre deux segments de la construction corrélatrice d'autres indices que morphologiques, il est possible qu'en français, la corrélation soit assurée par des marques autres que segmentales.

Afin de vérifier cette hypothèse alternative, j'examinerai d'abord les propriétés de la corrélatrice classique, puis celles des constructions qui sont considérées comme corrélatrices en français. L'observation de la corrélation classique permettra de montrer qu'il s'agit d'une notion multidimensionnelle, qui articule les propriétés morphologiques, syntaxiques, sémantiques et discursives, alors que les corrélatives

« non classiques » en français privilégient souvent soit la dimension morphologique soit la dimension sémantique. L'étude montrera également que la structure conditionnelle en *si...* (*alors*) et la structure en *ceci de Adj que P*, généralement ignorées dans la liste des corrélatives en français manifestent les propriétés multidimensionnelles de la corrélatrice.

1. Propriétés de la relative corrélatrice

1.1. Propriétés morphologiques

Dans les langues classiques comme le latin et le grec, ainsi que dans d'autres langues, comme le hindi, le hongrois, le basque, l'allemand et le russe, la relative corrélatrice est une structure bi-propositionnelle, constituée d'une relative (P1) et d'une proposition comportant un terme anaphorique (P2). La corrélation est donc assurée par deux constituants morphologiquement apparentés ou non. L'un des deux constituants est du type relatif (pronominal, adjectival ou adverbial) et l'autre a une valeur anaphorique qui s'appuie sur la référence construite par la relative. Selon Rebuschi (2009a : 25), il y aurait là une double corrélation, morphologique et sémantique. Cette structure correspond au *diptyque normal* de Minard (1936) :

- (7) Latin (Lehmann 1988 : 184)
[**quei** ager ex privato in publicum commutatus est]_i, de **eo**_i agro siremps lex esto
'Any land that has been converted from private into public, to such land the law shall apply in the same way.' (CIL I², 585)
- (8) Ancien français (*Chanson de Roland*, 2494)
[**Ki** mult est las]_i, **il**_i se dort cuntre tere
who much is tired he REFL sleeps against earth
'Those who are tired sleep on the ground.'
- (9) Hindi (Montaut 2003 : 235)
[**jis** ke pās paise hāi]_i **vah**_i ārām se rah saktā hai
REL near money is that rest with stay can PRES
'The one who has money can live happily.'

1.2. Propriétés syntaxiques

D'un point de syntaxique, pour Touratier (1988, 1994), une corrélatrice se caractérise par la position extraposée de P1 par rapport à P2, qui comporte aussi le terme corrélatif extraposé en tête de la proposition. Or, selon Rebuschi (2009a : 34), en basque, bien que le corrélat démonstratif apparaisse dans la plupart des cas en position initiale de P2, il ne s'agit pas pour autant d'une contrainte positionnelle³ : en (10), le démonstratif, en

³ Rebuschi (2009a : 34) note également, s'appuyant sur Izvorski (1996), qu'en russe, si un corrélat démonstratif doit être à l'initiale de P2, un corrélat pronominal apparaît en fin de phrase. Or, pour Olga Inkova et Katia Paykin (c.p.), l'exemple russe suivant, cité par Izvorski pour illustrer la position finale du corrélat pronominal, n'est pas acceptable :

position initiale de P2 pourrait aussi apparaître devant la forme verbale et à droite de *sarri* ('bientôt'). L'auteur suppose que cette liberté de position du corrélat démonstratif est liée à son caractère non obligatoire (11) :

- (10) Basque (Rebuschi 2009a : 26)
 [Nor ere gosez bait-dago]_i *hark*_i sarri janen du
 qui *ere* faim-INS *bait*-est DEM-E bientôt manger-PROS AUX
 'Qui(conque) a faim, « celui-là » mangera bientôt.'
- (11) Basque (Rebuschi 2009a : 30)
Nork zer hazi erein bait-du biltzen dizi komunki.
 Qui-E quel grain semé *bait*-AUX récolter-IMP AUX généralement
 'D'ordinaire, on récolte ce que l'on a semé'
 Lit. 'Qui quelle semence a semé, (il la) récolte usuellement.'

Par ailleurs, au vu de l'exemple (15) du hindi *infra*, dont P1 est représenté par une relative à tête interne, l'antéposition du terme relatif ne semble pas non plus être obligatoire. Bhatt et Lipták (2009 : 344) le confirment pour le hindi-urdu, sans fournir d'exemples, mais il semblerait que ce cas concerne la relative à valeur spécifique plutôt que la relative à valeur non spécifique.

Concernant la position de P1 par rapport à P2, son extraposition à gauche (*diptyque normal*) ou à droite (*diptyque inverse*) semble être admise par tous les linguistes travaillant sur les corrélatives dans différentes langues. Rebuschi (2009a : 31) signale toutefois que P1 peut être précédé d'un élément topicalisé jouant un rôle argumental ou circonstanciel dans P2 (12) ou d'un adverbe qui porte sur l'ensemble de la structure corrélatrice (13) :

- (12) Tibétain (Cable, 2009 : 201)
Nga [kyodrang gapa la 'gro na] de la 'gro gi yin
 I you where DAT go *if* that DAT go NON.PAST AUX
 'I will go wherever you go to'
- (13) Basque (Rebuschi, 2009a: 31)
Maiz [zerk ere egin baitu hekien bozkariorik handiena],
 souvent quoi-E *ere* fait *bait*-AUX leur joie-PTF le-plus-grand
 Hark kausatzen ere du hekien dolorerik minena.
 cela-E causer-IMP aussi AUX leur douleur-PTF le-plus-cruel
 'Souvent, ce qui a constitué leur plus grand joie(, cela) cause également
 leur souffrance la plus vive.'

Quant à la relation syntaxique entre P1 et P2, la non-autonomie syntaxique de P1 par rapport à P2, qui est, elle, syntaxiquement autonome, conduit certains linguistes (entre autres Touratier 1988, 1994 ; Lipták 2009) à analyser la relative comme subordonnée, et P2 comme noyau ou proposition principale (*main clause*) de la phrase complexe. Il s'agirait pourtant d'une subordination particulière, qui se distingue de la relative à tête

[**kogo** ty predložiš']_i my vyberem **ego**_i
 Whom you suggest we will-appoint him
 'We'll appoint who you suggest'

et de la relative libre, et cette différence est bien résumée dans Lipták (2009) qui s'appuie notamment sur les données du hindi.

En effet, d'un point de vue typologique, la relative corrélatrice est présentée par Comrie (1981 : 204-211 ; 1998 : 61-62), comme une des quatre stratégies de la relativisation, et plus précisément comme un des deux sous-types de la stratégie de *non-réduction* :

(i) stratégie de non-réduction :

- relative à tête interne

- (14) Maricopa (Gordon 1986: 261)⁴
 [Bonnie **va**-s-ii uuyem]-sh havshuu-k
 Bonnie house-DEM-at go.NOMIN-SUBJ blue-REAL
 'The house Bonnie went to is blue.'

- corrélatrice

- (15) Hindi (Comrie 1998: 62)
 [Maim **jis** **ādmī** se bāt kar rahā Thā]
 I.DIR which.SG.OBL man to talk do PROG.SG.M be.IMPF.SG.M
vah kal bhārat jāegā.
 that.DIR.SG tomorrow India go.FUT.M.SG
 'The man [to whom I was talking] will go to India tomorrow.'
 (lit. 'Which man I was talking with, he will go to India tomorrow')

(ii) stratégie du pronom résomptif

- (16) Persian (Comrie 1998: 63)
 mardhâi [**ke** ketâbhâ-râ be **ânhâ** dâde bud-id]
 men that books-ACC to them given were-2SG
 'the men that you had given the books to'
 (lit. 'the men that you had given the books to them')

(iii) stratégie du pronom relatif

- (17) German
 Der Mann, [**der** mich begrüßt hat], war ein Deutscher.
 man.NOM REL.NOM me greet.PTCP has be.3SG.PAST one German
 'The man who greeted me was a German.'

(iv) stratégie d'effacement

- (18) Japonais
 [gakusei-ga katta] hon
 student-NOM bought book
 'The book (that) the student bought'

Dans la corrélatrice, comme dans la relative à tête interne, ce que Creissels (2006 : 207) appelle le *nom de domaine* (traditionnellement appelé l'antécédent), s'il est présent, apparaît à l'intérieur et non à l'extérieur de la relative. Ce qui différencie les deux est

⁴ Les exemples sont tirés des chapitres 122 et 123 rédigés par Bernard Comrie and Tania Kuteva sur le site <http://wals.info/supplement/8>.

que la relative à tête interne occupe directement la position actancielle dans la matrice (en (14), la relative est marquée par le cas sujet), alors que la corrélatrice occupe la position périphérique et c'est le terme anaphorique qui indique sa fonction dans la matrice (en (13), c'est le démonstratif anaphorique *hark* qui est marqué par l'ergatif, et non la corrélatrice).

Dans le cas où la corrélatrice ne comporte pas de nom de domaine, celle-ci se distingue également de la relative libre par le marquage casuel sur le relatif et sur l'anaphorique. En effet, Bhatt et Lipták (2009 : 352-353) font remarquer que le pronom qui introduit une relative libre doit indiquer la même fonction dans la relative et dans la matrice (19), alors que cette contrainte ne s'applique pas à la corrélatrice (20), sauf à la corrélatrice temporelle et locative en hindi-urdu et en hongrois (21) :

(19) Allemand

- a. *Wer* nicht stark ist, muss klug sein
 who (NOM) not strong be must clever be-INF
 'Who is not strong must be clever'
- b. **Wen* /**Wer* Gott schwach geschaffen hat, muss klug sein
 whom (ACC) /who (NOM) God weak creat.PTCP has must clever be-INF
 'Who God has created weak must be clever'

(20) Hongrois

Akit meghívtunk, *annak* küldtük meghívót
 who.ACC PV.invite.PAST.1PL that.DAT send.PAST.1PL invitation
 'Whom we invited, we sent an invitation to those'

(21) Hindi

jab-se Ram yahā: aa-yaa hai
 when-since Ram here com.PERF.MSG be.PRES.3SG
 (*tab-se*) Sita khush hai
 (then-since) Sita happy be.PRES.3SG
 'Sita is happy since Ram came'

La corrélatrice n'entretient, pour ainsi dire, qu'indirectement une relation syntaxique avec le prédicat principal.

Lipták (2009 : 7) propose pour la corrélation le schéma suivant, adaptant celui de De Vries (2002 : 20), et c'est la même structure qui est adoptée aussi par Den Dikken (2005 : 499) :

(22) [matrix clause (...)] [relative clause (N)...] [matrix clause ... DEM (N) ...]

La relative occupe la position périphérique de la matrice, et est adjointe à celle-ci. Il ne s'agit donc pas d'une subordonnée régie par le verbe recteur de la matrice. Or, la périphérie gauche de la corrélatrice est un ajout « obligatoire » à la matrice, dans la mesure où elle participe à la construction référentielle du terme anaphorique qui figure dans la matrice. Comme le remarque Rebuschi (2009a : 32), le terme anaphorique de la corrélatrice est purement descriptif et ne permet pas d'identifier un objet syntaxique indépendant. Le schéma syntaxique présenté sous (22) suggère aussi que les deux propositions de la corrélatrice forment une unité syntaxique, qui forme à son tour une phrase matrice (*matrix clause*). Pour Den Dikken (2005 : 498), la corrélatrice est une

macro-structure, qui associe une subordonnée (*subclause*) à la matrice (*headclause*). Il s'agit donc d'une unité macro-syntaxique. On trouve la même idée dans Deulofeu (2001 : 107), mais dans le cadre de la macro-syntaxe du groupe aixois : les deux segments de la corrélation forment un « regroupement » macrosyntaxique, le premier étant Préfixe par rapport au Noyau que constitue l'autre.

1.3. *Propriétés sémantiques*

La corrélatrice se distingue des autres types de relatives non seulement d'un point de vue syntaxique mais aussi d'un point de vue sémantique. La sémantique de la corrélatrice implique, d'après les travaux de Srivastav (1991) et Grosu & Landman (1998) dont fait état Lipták (2009 : 9), la « maximalisation », ce qui est prouvé par la contrainte observable pour la forme anaphorique. Si la relative construit qualitativement un référent singulier, l'anaphorique est naturellement singulier, mais si elle construit un référent pluriel, l'anaphorique doit reprendre la totalité des référents et non une partie de l'ensemble construit par la relative. Cela expliquerait le fait que seules les expressions définies sont admises comme corrélatés dans P2, et non les indéfinis (23a). Cette contrainte ne s'observe pas pour une relative à tête externe dont l'antécédent peut être aussi bien défini qu'indéfini (23b) :

- (23) Hindi (Lipták, 2009: 9 ; 2005 : 3)
- a. [jo laRke KhaRe haiN], ve/dono/sab/*do/*kuch/*adhiktam lambe haiN
REL boys standing are those/both/all/*two/*few/*most tall are
Lit: Which boys are standing, they/both/all/*two/*few/*most are tall
'Those/both/all boys who are standing are tall'
- b. do laRkiyaaN [jo khaRii haiN] lambii haiN
2 girls REL standing are tall are
'Two girls who are standing are tall.'

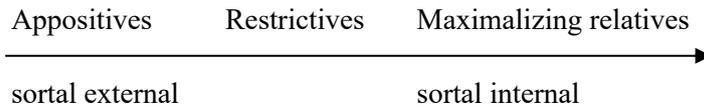
D'autre part, d'après Lipták (2009 : 9), la corrélatrice ne peut pas contenir plusieurs relatives, et ceci serait dû à la maximalisation qu'elle implique :

- (24) Hindi (Lipták, 2009: 9)
- * [jo laRkii KhaRii hai] [jo ravii-kii dost hai], vo bahut lambii hai
REL girl standing is REL Ravi-GEN friend is that very tall is
Lit: Which girl is standing, [*who is Ravi's friend], she is very tall.

La corrélatrice fait donc appel, pour la construction de la référence, au contenu de la relative, alors que la relative appositive s'appuie sur une référence déjà construite, en dehors du contenu de la relative. En tenant compte de l'importance du matériel externe ou interne à la relative dans la construction de la référence, Lipták propose le schéma suivant, où il place à l'extrême gauche de l'échelle, la relative appositive, considérée comme *relative sortale externe (sortal-external relative)* et à l'extrême droite, la corrélatrice, considérée comme *relative sortale interne (sortal-internal relative)*, et au

milieu, la relative restrictive⁵ :

(25) Echelle sémantique (Lipták 2009 : 8)



Lipták (2009 : 23) signale également que si dans les langues comme le hindi, la relative de la corrélatrice peut avoir une valeur indéfinie spécifique (ex. 15) ou une valeur indéfinie non spécifique (ex. 9), dans les langues comme le hongrois, toutes les corrélatives ont tendance à être interprétées comme génériques, avec la relative à valeur indéfinie non spécifique (lecture *free-choice*). Dans ce dernier cas, P1 est interprétée comme une cause ou une condition et P2, comme une conséquence. Il est intéressant de noter qu'en tibétain, P1 de la corrélatrice est marquée par le même morphème que la marque conditionnelle :

(26) Tibétain (Cable 2009 : 204)

a. conditionnelle

[Khyodrang Lhasa la 'gro **na**] nga Ø 'gro gi yin
 you Lhasa DAT go if I pro go NON.PAST AUX
 'If you go to Lhasa, I will go there'

b. corrélatrice

[Khyodra-s gyag gare nyos yod **na**] nga-s de bsad pa yin
 you-ERG yak what buy AUX if I-ERG that kill PERF AUX
 'I killed whatever yak you bought'

Bhatt & Pancheva (2006), s'appuyant sur les données du marathi (langue indienne), démontrent que la structure conditionnelle, constituée de deux propositions introduites chacune par le conditionnel *dzar* et le corrélatif *tar*, manifeste les mêmes propriétés que la corrélatrice : en plus du même type de marques morphologiques qui apparaissent dans les deux structures, la conditionnelle, comme la corrélatrice, implique la maximalisation, dans le sens où le terme anaphorique reprend la totalité de la condition établie dans P1 et non une partie de celle-ci.

(27) Marathi (Bhatt & Pancheva 2006 : 661, exemples cités dans Pandharipande 1997 : 115, 85)

a. conditionnelle

(*dzar*) *tyāne abhyās kelā tar to pā hoīl*
 if he-AG studying do.PAST.3MSG then he pass be.FUT.3SG
 'If he studies, he will pass (the exam)'

b. corrélatrice

dzo māñūs tudzhyā śedzārī rāhto
 which man your neighbourhood.in live.PRES.3MSG
to māñūs lekhak āhe
 that man writer is

⁵ Cette analyse diffère de celle de Montaut (dans ce vol.), qui considère la corrélatrice comme déterminative restrictive et la relative à tête externe comme appositive descriptive.

‘The man who lives in your neighborhood is a writer’

Ces linguistes concluent donc que la conditionnelle est une corrélatrice. La seule différence entre la conditionnelle et la corrélatrice réside dans l’objet de description : la corrélatrice décrit des individus, alors que la conditionnelle décrit des mondes possibles. Pour Arsenijević (2009), qui se base sur les données du serbe, la corrélatrice est une sous-catégorie de la conditionnelle. La même idée se trouve également pour le français dans Maurel (2002), qui analyse le conditionnel *si* comme relatif et l’adverbe *alors* comme corrélatif dans la structure conditionnelle *si... alors (si on me cherche, (alors) on me trouve)*. Nous reviendrons sur cette structure plus tard (cf. §2.2.1).

Cela dit, selon Orlandini & Poccetti (2009), les corrélatrices en latin, comme dans d’autres langues indo-européennes, peuvent manifester aussi bien une relation symétrique qu’asymétrique. Dans le premier cas, les deux propositions sont réversibles et forment chacune une proposition sémantiquement indépendante, alors que dans le second cas, elles ne sont pas réversibles et expriment l’implication conditionnelle, la réalisation d’un procès déterminant celle d’un autre. Les deux types de relation sémantique sont d’ailleurs marqués morphologiquement dans l’*oratio obliqua* : la relation symétrique est marquée par l’infinitif, et la relation asymétrique, par le subjonctif. Les affinités de la corrélatrice avec la conditionnelle s’observent donc dans le cas où les deux composants entretiennent une relation asymétrique.

1.4. *Propriétés discursives*

D’un point de vue discursif, la première proposition de la corrélatrice est souvent analysée comme topique. Pour le latin, Touratier (1994 : 697) l’analyse comme support informatif de la seconde proposition, qui constitue, elle, l’apport informatif. Fruyt (2005 : 27) semble confirmer cette analyse, lorsqu’elle dit : «L’antéposition de la relative à l’époque classique et sa reprise par un anaphorique (*is, hic, ille*) peuvent être interprétées comme une thématization, avec un effet stylistique plus ou moins marqué ». On trouve la même analyse pour le hindi dans Montaut (2003), pour le hongrois dans Lipták (2004) et pour le népalais dans Anderson (2007). S’appuyant sur Garrett (1994), Lipták (2009 : 13) signale aussi que dans les langues anatoliennes, hittite et lycien, on observerait le même phénomène, et qu’en lycien, la structure corrélatrice est marquée par la même marque topique *me*.

Le vietnamien est une autre langue qui a recours au même morphème pour marquer la corrélatrice et le topique, au vu des données fournies par Do-Hurinville (2009) : le corrélateur *thì*, issu du mot chinois signifiant ‘temps’, figure dans une structure corrélatrice temporelle (28a) et conditionnelle (28b), et c’est le même morphème qui fonctionne comme marqueur topique (28c-d)⁶. On rappellera que pour Haiman (1978),

⁶ En hindi/ourdou, le morphème *to*, utilisé comme corrélatif hypothétique et temporel dans la structure corrélatrice (*agar* (ou *yadi*) ‘si’... *to* (‘alors’) ; *jab* (‘quand’)... *to* (‘alors’)), sert également à marquer le topique. Cette même marque connaît aussi les emplois conjonctif et argumentatif. Voir pour une analyse plus détaillée (Montaut 2000).

les conditionnelles sont topiques :

(28) Vietnamien (Do-Hurinville 2009 : 417, 420, 424, 426)

a. *Hôm qua khi tôi đến nhà Paul*
hier quand moi arriver maison Paul

thì anh ấy đã gọi điện thoại
alors il PROG appeler téléphone
'Hier, quand je suis arrivé chez Paul, alors il téléphonait'

b. *Nếu bạn vượt đèn đỏ thì bạn sẽ bị phạt.*
si vous dépasser lampe ê. rouge alors vous TAM subir punir
'Si vous brûlez le feu rouge, alors vous êtes pénalisé'

c. *Nói thì dễ, làm thì khó.*
dire TOP ê. facile faire TOP ê. difficile
'Dire est facile, faire est difficile'

d. *Bài hát này thì nó cũng biết.*
chanson Deict Top lui aussi connaître
'Cette chanson, il la connaît aussi'

1.5. Bilan des propriétés de la corrélatrice « classique »

A. Propriété morphologique :

Présence de deux termes à valeur indéfinie (non spécifique ou spécifique) et anaphorique

B. Propriétés syntaxiques :

- (i) Le terme indéfini (souvent du type relatif) est généralement en position initiale de P1, mais il peut se trouver à l'intérieur de celle-ci s'il s'agit d'un terme indéfini spécifique.
- (ii) Le corrélat anaphorique n'est pas toujours en tête de P2, et sa présence n'est pas obligatoire.
- (iii) La relative qui constitue un des volets de la corrélatrice se distingue de la relative libre et de la relative à tête interne d'un point de vue syntaxique.
- (iv) Les deux propositions de la corrélatrice entretiennent une relation asymétrique d'un point de vue syntaxique : P1, syntaxiquement non autonome, est une subordonnée, qui occupe la position périphérique et P2, syntaxiquement autonome, constitue le noyau de la corrélatrice. P1 n'est donc pas régie par le verbe recteur de P2, mais constitue un constituant obligatoire à la construction référentielle du terme anaphorique qui figure dans P2.
- (v) Les deux propositions de la corrélation forment une unité macrosyntaxique.

C. Propriétés sémantiques

- (i) La sémantique de la corrélatrice implique la maximalisation, dans le sens où le corrélatif de P2 réfère à la totalité des référents construits par P1, et de ce fait, le corrélat anaphorique ne peut pas être indéfini, et la corrélatrice ne peut pas contenir plusieurs relatives.
- (ii) La relative de la corrélatrice est du type *sortal interne*, car c'est le contenu de la

relative qui est plus important que le matériel externe pour la construction de la référence.

- (iii) La corrélation établit d'un point de vue sémantique aussi bien une relation symétrique qu'asymétrique entre deux propositions. Dans le premier cas, chacune des deux propositions est sémantiquement indépendante, alors que dans le second cas, les deux propositions entretiennent une relation implicationnelle du type conditionnel.
- (iv) Dans le cas où la relative de la corrélatif a une valeur indéfinie non spécifique, la corrélatif reçoit une lecture générique. P1 de la corrélatif est alors interprétée comme cause ou condition, et P2, comme conséquence.
- (v) La corrélatif et la conditionnelle partagent souvent les mêmes propriétés, et sont marquées, dans certaines langues, par la même marque morphologique.

D. Propriété discursive :

P1 de la corrélatif fonctionne comme topique, et certaines langues ont recours au même morphème pour marquer la corrélatif, la conditionnelle et le topique.

2. *Corrélatives en français*

Je me propose maintenant d'examiner quelques structures en français considérées comme corrélatives, avec pour but de mesurer leur affinité avec la corrélatif classique dont je viens de résumer les propriétés principales. Il ne s'agit bien évidemment pas de proposer un examen exhaustif, mais plutôt de poser quelques jalons qui pourront contribuer à clarifier la notion de corrélation dans la description du français.

2.1. *Structures « parallèles »*

Les constructions en *tel... tel* et en *plus...plus* sont les seules qui sont considérées en français comme corrélatives par Deulofeu (2001). Elles sont en effet constituées, comme la corrélatif classique, en deux volets, qui comportent chacun un terme corrélatif en position initiale. Les unités morphologiques qui assurent la corrélation entre deux propositions sont identiques dans la construction en *tel...tel*, comparables donc aux corrélatifs indifférenciés, que l'on trouve, d'après Haudry (1973), dans certaines langues. Dans la construction en *plus...plus*, les corrélatifs quantifieurs peuvent être aussi bien indifférenciés (*plus...plus* ou *moins.. moins*) que différenciés (*plus...moins* ou *moins...plus*) :

(29) *Tel* père, *tel* fils / *Tel* maître, *tel* valet / *Telle* vie, *telle* fin

(30) *plus* l'Occident les [les produits pétroliers] achète *moins* cher *plus* il risque d'y perdre (Europe 1) (Cappeau & Savelli 1995 : 180)

D'autre part, dans les constructions en *tel... tel* illustrées sous (29), le premier corrélatif a une valeur indéfinie et le second, une valeur anaphorique, dans la mesure où ce dernier s'appuie sur la qualité établie par le premier. Or, cette interprétation corrélatif ne semble concerner que quelques expressions, construites sur un même modèle composé de deux constructions nominales. Pour Deulofeu (2001 : 114), il s'agit

alors de constructions idiomatiques, plutôt que de schémas librement disponibles. En effet, dans le cas où la construction en *tel...tel* est construite avec deux termes à valeur anaphorique : *Les statues, ainsi réalisées et mises en valeur, frappaient l'imagination, tel était le but visé, et tel fut l'objectif atteint* (ex. cité par Hadermann et al., ce vol.), on n'a pas affaire à une corrélatif, qui doit comporter un indéfini et un anaphorique. En outre, dans une telle construction, la présence de la seconde proposition n'est pas obligatoire : *Les statues, ainsi réalisées et mises en valeur, frappaient l'imagination, et tel était le but visé.*

Dans la construction en *plus...plus*, si l'on peut considérer sans trop de difficulté le premier corrélatif comme un terme à valeur indéfinie, la valeur anaphorique du deuxième corrélatif ne se justifie pas si l'on entend par anaphore une coréférence. En revanche, si l'on considère comme anaphorique « une expression qui tire son interprétation référentielle d'une expression antérieure sans être pour autant son coréférent » (Kleiber 1988 : 3), le deuxième corrélatif peut être analysé comme anaphorique, dans la mesure où sa variation quantitative dépend de celle du premier corrélatif.

Enfin, les deux propositions des deux structures parallèles entretiennent une relation asymétrique, la première exprimant une cause ou une condition et la seconde, une conséquence. P1 peut donc être interprétée comme topique, d'un point de vue discursif. Les deux segments qui entretiennent une relation implicationnelle ne sont donc pas réversibles sans entraîner une interprétation différente :

- (31) a. Autrefois, c'était la plus fière luronne, et maintenant elle fait, comme sa maîtresse, la sainte nitouche... la dévote ; car, *tel* maître, *tel* valet... (E. Sue, *Le Juif errant*, 1845)
 b. Monsieur, si je deviens amoureux, je veux avoir la consolation que vous le soyez aussi, afin qu'on dise toujours : *tel* valet, *tel* maître. (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, 1723)
- (32) a. plus il mange plus il grossit
 b. plus il grossit plus il mange

Les deux structures parallèles ne manifestent cependant pas tout à fait les mêmes propriétés que la corrélatif classique. Tout d'abord, dans la construction en *tel...tel*, les deux corrélatifs, comme dans la corrélatif classique, ont une fonction syntaxique à l'intérieur de chacune des deux propositions, ce qui n'est pas toujours le cas pour les corrélatifs qui figurent dans la construction en *plus...plus* : en (30), comme le font remarquer Cappeau & Savelli (1995 : 180) « *plus* a une portée qui s'exerce sur l'ensemble de la séquence et non sur un segment déjà quantifié ».

En second lieu, chacune des deux propositions de la construction en *plus...plus* peut être multipliée, et ceci ne semble pas impossible non plus pour la construction en *tel...tel*, en dépit de son caractère plus ou moins figé. Rappelons que la multiplication de chacun des deux composants n'est pas permise pour la corrélatif classique, d'après Lipták (2009) :

- (33) Plus il mange plus il reste chez lui moins il fait du sport plus il grossit

(Deulofeu 2001 : 115, note 3)

(34) Tel père, tel fils et tel petit-fils

Enfin, d'un point de vue syntaxique, aucune des deux propositions n'est autonome dans les deux structures parallèles, ce qui les écarte de la corrélatrice classique, où P1 est une subordonnée adjointe à P2, qui constitue une proposition autonome. Pour Touratier (1988, 1994), il s'agit alors de structures différentes de la corrélatrice, étant donné qu'aucune des deux propositions n'est subordonnée à l'autre. On aurait là la coordination de deux propositions du même type (noté P par l'auteur comme proposition indépendante), qui peuvent par ailleurs être reliées par *et*.

La même analyse se trouve dans Abeillé & Borsley (2006) et dans Culicover & Jackendoff (1999). Ces derniers avancent l'idée de distorsion entre syntaxe et sémantique : la structure corrélatrice comparative du type *plus...plus* serait syntaxiquement coordonnée mais sémantiquement subordonnée, étant donné que les deux propositions entretiennent une relation asymétrique. En revanche, Den Dikken (2005) défend l'idée que la corrélatrice comparative est une structure macrosyntaxique, où le premier composant est une *sous-clause* (*subclause*), adjointe au second, qui constitue une *clause-tête* (*headclause*).

La construction en *plus...plus* en français semble plaider pour l'analyse de Den Dikken, si l'on considère l'exemple (35), où P2 est au subjonctif, fonctionnant donc comme *clause-tête* :

(35) N'est-il pas étrange que plus on vieillit, plus on soit sensible à la mort des autres ? (Pears, *La chute de John Stone*, 2009, ex. cité par Hadermann et al., ce vol.)

Cependant, P1 de la construction en *plus...plus* peut être clivée, comme un constituant entretenant une relation réactionnelle avec P2 au niveau microsyntaxique, alors que P1 de la corrélatrice classique fonctionne plutôt comme un adjectif au niveau macrosyntaxique :

(36) Mais c'est plus elle est sûre de ce qu'elle tient que plus elle a peur de le hasarder. (Rivière, *A la trace de Dieu*, 1937, ex. cité par Hadermann et al., ce vol.)

Concernant la construction en *tel...tel*, composée de deux constructions nominales, on peut difficilement parler d'une relation de subordination.

D'un point de vue syntaxique, les deux structures parallèles s'écartent donc de la corrélatrice classique. Dans la construction en *tel...tel*, aucun des deux composants ne manifeste les propriétés d'une subordonnée, et dans la construction en *plus...plus*, son premier segment, qui peut être clivé, s'intègre dans une relation réactionnelle avec le deuxième segment. Notons cependant que l'ordre séquentiel des deux propositions des deux structures parallèles est fixe, ce qui est sans doute dû à la relation sémantique implicationnelle des deux propositions.

Les résultats d'analyse font ressortir que si les deux structures parallèles en français peuvent être considérées comme corrélatives, c'est surtout à cause de leurs propriétés

morphosémantiques (présence d'un terme indéfini et d'un anaphorique dans chacune des deux propositions). Elles manifestent par ailleurs une relation implicationnelle entre deux composants, dont l'ordre est fixe. Le premier composant de ces constructions peut donc être interprété comme topique. Ces deux dernières propriétés sémantique et discursive, couplées ou non avec les propriétés morphosémantiques, semblent constituer un point commun à la plupart des structures considérées comme corrélatives en français.

2.2. Structures conditionnelles

2.2.1. *Si p, alors q*

La structure conditionnelle en *si...alors* est construite, pour Maurel (2002), sur le même modèle syntaxique que la corrélatrice classique. De même que *qui* et *quand* sont des relatifs, qui représentent une variable respectivement dans le domaine des individus et des moments, *si* est analysé par ce linguiste comme relatif⁷, qui représente une variable dans le domaine des « cas » :

- (37) a. Qui me cherche, (il) me trouve⁸.
b. Quand on me cherche, (alors) on me trouve
c. Si on me cherche, (alors) on me trouve.

Si nous acceptons cette analyse, la construction conditionnelle en *si...(alors)* est une corrélatrice : elle comporte deux termes corrélatifs à valeur indéfinie et anaphorique, qui occupent la position initiale dans chaque proposition.

Cependant, contrairement à la corrélatrice classique, P1 peut être multipliée, comme c'est le cas aussi pour les structures parallèles :

- (38) Je me dis que si je parviens à l'entendre, cette voix, si je consens à la laisser raisonner en moi, alors j'aurai une chance de m'approcher de ce qu'il y a en chacun de vérité. (J.-B. Pontalis, *Traversée des ombres*, 2003 :195)
(39) S'il ne regarde pas le vide à la place de sa jambe, s'il ne vérifie pas qu'elle n'est plus là, rien ne le lui rappelle. (E. Carrère, *D'autres vies que la mienne*, 2009 : 133)

D'autre part, la proposition en *si* peut se trouver à droite de P2, à condition que le terme corrélatif *alors* soit absent :

- (40) a. J'appelais mon Français et lui dis que j'acceptais le boulot si on me payait convenablement. (H. Mathews, *Ma vie dans la CIA, une chronique de l'année 1973*, 2005 : 178)

⁷ Notons aussi que Den Dikken (2005 : 512) analyse comme une relative la première proposition de la corrélatrice comparative en anglais (*The higher the stakes are, the lower his expectations are*), où la position initiale du syntagme quantifieur est obligatoire, tout comme un relatif.

⁸ La structure du type (37a), assez fréquente en ancien français (ex. 8), se trouve encore chez certains auteurs jusqu'au 17^e siècle, d'après une enquête sur Frantext, mais semble disparaître complètement aux 18^e et 19^e siècles, pour réapparaître au 20^e siècle chez quelques auteurs comme Claudel, Alain, Gracq et Audiberti : *Qui croit prier, il s'écoute* (J. Audiberti, *L'Ampélour*, 1948 : 107).

- b. * alors j'accepte le boulot si on me paye convenablement.

Or, la conditionnelle serait dans ce cas intégrée dans la matrice pour Maurel (2002 : 226), qui dit ceci à propos des exemples latins suivants : « la proposition en *si*, (ou le corrélateur qui l'annonce) occupe une position *syntaxique* de complément circonstanciel (c'est-à-dire de modifieur) au sein d'une *proposition* matrice ».

- (41) Latin (Maurel 2002 : 225)
- a. *Ita enim senectus honesta est si se ipsa defendit, si ius suum retinet*, (Cic, *Sen.*, 38)
'c'est ainsi que la vieillesse garde sa dignité : si elle se défend elle-même, si elle fait valoir ses droits,...' ('à la condition qu'elle se défende...')
- b. *Summa igitur et perfecta gloria constat ex tribus his : si diligit multitudo, si fidem habet, ...* (Cic, *Off.*, 2, 31)
'la gloire complète et parfaite réclame trois composantes : que la foule nous chérisse, qu'elle nous fasse confiance, ...'

L'exemple suivant où la conditionnelle en *si* est clivée confirme son analyse :

- (42) On ira si je veux, gueula la mère, c'est si je le veux seulement qu'on ira !
(M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 1950 : 101)

La proposition en *si* exprime d'ailleurs deux types de conditions différentes selon qu'elle occupe la position à gauche ou à droite de la matrice. Selon De Vogüé (1999), la configuration *si p, q*, qui peut être glosée par *au cas où*, exprime une condition initiale dans laquelle se réalise *q*, alors que la configuration *q si p*, qui peut être glosée par *à condition que*, exprime une condition de validation, grâce à laquelle se réalise *q* :

- (43) Si tu l'invites maintenant, elle t'en voudra quand même de ne pas l'avoir invitée dès le départ.
- (a) * A condition que tu l'invites maintenant, elle t'en voudra quand même de ne pas l'avoir invitée dès le départ.
- (b) Au cas où tu l'invites maintenant, elle t'en voudra quand même de ne pas l'avoir invitée dès le départ.
- (44) J'irai s'il m'invite.
- (a) J'irai à condition qu'il m'invite.
- (b) ??J'irai au cas où il m'invite.

Le commentaire de Maurel (2002 : 225) sur les exemples latins présentés sous (41) va dans le même sens : « Les corrélations : *ita...si*, *his...si*, et la position de la proposition en *si*, confirment que l'activité énonciative du locuteur ne consiste pas tant dans la *construction* d'une situation hypothétique comme *a priori* de son discours, que dans la mention *des seuls cas* où un prédicat est assertable. »

La structure macrosyntaxique qui caractérise la corrélatrice semble ainsi être préservée en français seulement dans la configuration *si p, (alors) q*, où la proposition en *si* exprime une condition initiale. Par ailleurs, depuis Haiman (1978), la fonction topique de la conditionnelle est admise par de nombreux linguistes. Toutefois, la possibilité de multiplier *si p* différencie la conditionnelle de la corrélatrice.

En résumé, dans la configuration *si p, alors q*, la corrélation entre deux propositions est assurée par la présence de deux termes morphologiques (le terme anaphorique *alors*

peut ne pas être présent, mais il peut dans la plupart des cas être restitué). La relation sémantique entre deux propositions est implicationnelle, donc asymétrique. D'un point de vue discursif, *si p* fonctionne comme topique. D'un point de vue syntaxique, la proposition en *si* s'analyse comme subordonnée, mais non intégrée à la matrice. Les deux propositions forment donc une unité macrosyntaxique, et dans celle-ci, l'ordre séquentiel des deux unités est fixe, étant donné que *si p* doit précéder *q*. La postposition de *si p* fait de celle-ci une proposition intégrée dans *q*, ce qui la fait s'écarter de la corrélativité.

2.2.2. Structures parataxiques à interprétation conditionnelle

Riegel et al. (2009 : 869-870) citent les exemples suivants comme « systèmes corrélatifs » exprimant la condition :

- (45) Les enfants étaient-ils un peu triste (qu')aussitôt leur mère les consolait.
- (46) Un événement grave surviendrait-il (que) je n'en serais pas autrement étonné.
- (47) Aide-toi, le ciel t'aidera.
- (48) Qu'i vienne rouspéter, (et) je m'en charge.

Ces structures sont très différentes de la corrélativité classique. Tout d'abord, les deux propositions ne sont pas corrélatées par deux termes à valeur indéfinie et anaphorique. Le terme *que* ou *et* qui peut optionnellement figurer en tête de P2 n'est pas anaphorique.

Deuxièmement, P1, qui peut être interprétée comme une conditionnelle, est syntaxiquement autonome. En (45-46), l'inversion du sujet clitique est souvent considérée comme l'indice d'une non-autonomie syntaxique, mais je pense comme Corminboeuf (2009, chap. 9) qu'il s'agit d'une pseudo-interrogative, dans le sens où la forme interrogative est employée, non pour un acte interrogatif, mais pour la construction d'une condition initiale dans laquelle se réalise la deuxième proposition. Si donc l'on y voit un acte de parole indirect (P1 est assertée comme une possible affirmation), P1 est syntaxiquement autonome⁹. De même, en (47-48), P1, représentée sous forme injonctive, est syntaxiquement autonome.

D'autre part, plusieurs linguistes (Moline 1994, Muller 1996, entre autres) signalent que la forme *que* qui figure en (45-46) indique une subordination « inverse », c'est-à-dire syntaxiquement subordonnée, mais sémantiquement principale. Cette analyse a pourtant été remise en question par entre autres, Deulofeu (1999), Benzitoun (2006), Béguelin & Corminboeuf (2005) et Corminboeuf (2009), qui proposent d'analyser les subordinations dites inverses au niveau macrosyntaxique. Je partage globalement leur analyse selon laquelle la forme *que* permet de rattacher la séquence qui suit à la séquence précédente au niveau macrosyntaxique. J'ajouterai que chacune des deux unités regroupées ainsi au niveau macrosyntaxique est syntaxiquement autonome. La forme *que*, qui intervient au niveau macrosyntaxique, ne fait que signaler le

⁹ Dans la structure à valeur finale du type *Lève la tête, que je puisse voir tes yeux*, les deux propositions sont aussi syntaxiquement autonomes : la première est un acte injonctif et la seconde, un acte de souhait.

regroupement de l'unité qui suit avec la précédente, dans une unité plus grande.

Rappelons que dans la corrélatrice classique, P1 n'a pas d'autonomie syntaxique contrairement à P2. Il y a donc une asymétrie syntaxique entre les deux propositions. Or, dans les constructions à interprétation conditionnelle du type (45-48), les deux propositions sont autonomes, et sont donc en relation symétrique. En revanche, P1 ne peut que figurer à gauche de P2, ce qui met les deux propositions en relation asymétrique, comme dans les cas des structures parallèles et de la structure hypothétique en *si...alors*.

D'un point de vue sémantique, P1 est interprétée comme une condition ou une cause, et P2 comme une conséquence. L'analyse de P1 comme topique découle de cette relation sémantique implicationnelle. Cependant, P1 peut être multipliée, à la différence de la corrélatrice classique :

- (49) Curieux les uns des autres, les quarante macaques qui occupent cette vaste cage à ciel ouvert le sont aussi de nous : bougeons vivement ou approchons-nous du grillage, et ils nous fixeront aussitôt de leurs grands yeux sombres. (ex. cité dans Corminboeuf 2009 : 251)

Dans ce type de construction manque donc, en dehors de la possibilité de multiplier P1, surtout la dimension morphologique par rapport à la corrélatrice classique, si on accepte que l'asymétrie syntaxique peut être représentée par l'ordre séquentiel fixe des deux propositions, dont P1 est adjointe à P2, au niveau macrosyntaxique. Cette asymétrie syntaxique est sans doute due à la relation sémantique implicationnelle entre deux propositions regroupées au niveau macrosyntaxique, ainsi qu'à la fonction topique de P1.

2.3. Structures de comparaison d'inégalité et d'égalité

Les structures de comparaison d'inégalité et d'égalité en français, si elles gardent encore certaines propriétés de la corrélatrice, ont perdu, en revanche, leur statut macrosyntaxique, par conséquent certaines propriétés sémantiques et discursives. Dans la construction comme :

- (50) Paul est plus intelligent que moi.

la possibilité de sauver la structure corrélatrice est d'abord d'analyser *que moi* comme une proposition elliptique : *que je suis intelligent*¹⁰. Ensuite, on analyse le terme *que* comme pronom relatif, qui représente l'élément absent dans cette proposition : *que je suis (à tel degré) intelligent*. Ainsi, on aurait deux propositions corrélatées par les termes corrélatifs *plus* et *que*, dans le modèle du diptyque inverse, dans la mesure où la relative est postposée à la matrice. C'est une analyse qui est adoptée par plusieurs linguistes, dont Milner (1973), Rivara (1990), Muller (1996) et Moline (1996).

La maximalisation semble être respectée, dans la mesure où c'est le degré maximal du pronom relatif qui sert de point de comparaison. La multiplication de P1 semble

¹⁰ Il faut pourtant admettre que ce type de construction est rarement attesté en français contemporain.

d'ailleurs difficile :

(51) ?? Paul chante mieux mais Pierre danse moins bien que moi.

Or, la relative postposée ne peut pas pas être antéposée à la matrice, et ne s'interprète pas non plus comme un anti-topique ou comme une mise en relief (*cf.* le commentaire de Fruyt pour l'ex. (64)). Il s'agit d'une subordonnée régie par l'adverbe comparatif (*plus/ moins/ aussi/ mieux*), et non d'une subordonnée adjointe à la matrice, qui forme avec cette dernière une unité macrosyntaxique.

On constate ainsi que l'intégration de P1 dans P2 a pour conséquence, la perte du statut macro-syntaxique, et la perte de la propriété discursive. Par ailleurs, comme l'a bien démontré Van Peteghem (2009), dans d'autres langues, le « corrélatif inférieur » de la construction comparative perd aussi sa propriété de « pronom relatif », et devient une préposition, du moment où la reconstruction d'une proposition à partir du terme nominal qu'il introduit n'est plus possible.

Si le concept de comparaison est représenté, dans les langues à corrélation classique, dans la structure corrélatif, il semble refléter, en français, l'évolution dont parle Haudry (1973), à savoir le cas de subordination dérivé de la structure corrélatif.

2.4. Autres structures

Concernant d'autres structures considérées comme corrélatives, elles peuvent être analysées à peu près de la même manière que les cas précédents.

2.4.1. Structures consécutives

Les consécutives en *si... que P* et en *tellement... que P*, du moins dans leur forme canonique¹¹, peuvent être analysées en gros comme les structures comparatives d'(in)égalité : la proposition introduite par *que* est régie par l'adverbe *tellement* ou *si*, et est intégrée dans la matrice.

(52) Il est tellement fatigué, qu'il s'est endormi tout habillé (Pagnol < TLFi)

(53) C'est si évident qu'il est inutile d'insister. (TLFi)

Si on analyse ces constructions de la même manière que les comparatives, il faudrait analyser l'adverbe *tellement* ou *si* comme un terme indéfini indiquant un degré maximal, et *que*, comme un anaphorique exprimant *à ce degré-là*. La maximalisation est donc respectée, ainsi que la propriété morphologique par rapport à la corrélatif classique. En revanche, les structures consécutives s'éloignent de la corrélatif par la perte du statut macrosyntaxique, qui entraîne la perte de la propriété discursive¹². En revanche, elles conservent la relation sémantique implicationnelle entre deux

¹¹ Pour les formes non canoniques, voir Deulofeu (2007).

¹² Selon Touratier (1994 : 698), les types de subordonnées qu'on trouve dans la corrélatif en latin sont des relatives, des comparatives, des adverbiales (causales, temporelles, conditionnelles, concessives et finales), mais les subordonnées à valeur consécutif ne s'y trouvent pas. Notons toutefois que l'auteur ne considère comme corrélatives que les diptyques « normaux » et non les diptyques « inverses ».

propositions.

2.4.2. Structures à valeur causale

Les « corrélatives » à valeur causale qui comportent l'adverbe *d'autant plus* dans P1 et *que* en position initiale de P2 s'écartent davantage de la corrélatrice. La *que-P*, régie par l'adverbe, est intégrée dans la matrice, mais contrairement à ce qu'il a été proposé pour les comparatives d'(in)égalité et les consécutives, on a quelques difficultés à analyser *que* comme un indéfini ou comme un anaphorique.

D'après Riegel *et al.* (2009 : 869), la sémantique de la corrélatrice se trouve dans ce qui est présupposé par cette structure. Il faut donc faire intervenir un processus inférentiel pour retrouver la relation implicationnelle qui sous-tend la corrélation.

- (54) Il est d'autant plus méritant qu'il a peu de facilités. (Riegel *et al.* 2009 : 869)
- a. Il est méritant parce qu'il a peu de facilités
 - b. Moins on a de facilités, plus on est méritant.

La seule propriété qui rapproche ces structures de la corrélatrice est donc la relation sémantique implicationnelle entre deux propositions, mais celle-ci ne s'observe qu'indirectement, dans la présupposition qu'elles impliquent.

2.4.3. Structures à valeur temporelle

On observe le même phénomène dans le cas de structures à valeur temporelle :

- (55) Il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta. (Riegel *et al.* 2009 : 869)
- (56) A peine avait-il ouvert la bouche qu'on le fit taire. (*Ibid.*)

La négation ou la présence du temporel à *peine* qui figurent dans P1 et *que* qui introduit P2 peuvent difficilement être rapprochés des termes à valeur indéfinie et anaphorique. En revanche, comme le note Maurel (1992 : 83), « *que* est plus « argumentatif » que *quand* ». En effet, *que* et *quand* peuvent figurer dans le même contexte comme l'illustrent les exemples suivants :

- (57) a. A peine était-on sorti, qu'il se mit à pleuvoir. (Maurel 1992 : 76)
- b. On était à peine sorti, quand il se mit à pleuvoir.

Or, dans un contexte fortement argumentatif, c'est *que* qui apparaît, et *quand* ne peut pas s'y substituer. Inversement, dans un contexte purement narratif, c'est *quand* qui apparaît, et non *que* :

- (58) a. Il avait déjà sept ans qu'il ne parlait pas encore. (Maurel 1992 : 80)
- b. * Il avait déjà sept ans quand il ne parlait pas encore.
- (59) a. Il allait se coucher, quand le téléphone sonna. (Maurel 1992 : 83)
- b. * Il allait se coucher, que le téléphone sonna.

La relation implicationnelle entre deux propositions qui caractérise la corrélatrice est donc à chercher dans les présuppositions :

- (55') après trois pas, on ne s'arrête normalement pas
- (56') on ne fait pas taire quelqu'un, quand il a à peine ouvert la bouche

- (57a') on ne sort pas, s'il pleut
 (58') à sept an, on doit normalement parler

2.4.4. *La structure en ceci de Adj que P*¹³

Une dernière structure que je voudrais évoquer, qui n'est mentionnée nulle part comme corrélatrice, est la suivante :

- (60) L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle. (P. Claudel)
 (61) Il y a eci de singulier dans la vie qu'elle offre autant de bonnes occasions à ne point manquer que de fausses à écarter (F. Chandernagor, *L'Allée du Roi*)

Cette structure se caractérise par la présence du démonstratif cataphorique dans la première proposition, dont le contenu est explicité dans la seconde, qui est une complétive. Rappelons que selon Touratier, une subordonnée infinitive ou complétive peut entrer dans la corrélatrice en latin (ex. 5-6). Les constructions qu'illustrent les exemples (60-61) sont donc comparables au diptyque inverse, où P1 suit P2 qui comporte un cataphorique. Toutefois, contrairement au diptyque inverse, elles ne permettent pas la permutation des deux propositions.

La *que P* n'est pas en relation rectionnelle avec la première proposition, même si elle est coréférente au démonstratif qui figure dans celle-ci. D'ailleurs, à la place de *que*, on trouve souvent deux points ou une virgule, dans des textes écrits :

- (62) La cellulaire a ceci de bon : chacune chez elle, dans le même cubage et avec le même matériel que la voisine ; [...] (A. Sarrazin, *La Cavale*)
 (63) Le fatalisme a ça de bien embêtant, il pousse au précipice. (Y. Navarre, *Une vie de chat*)

Les deux propositions semblent alors être tous deux autonomes d'un point de vue syntaxique, mais l'asymétrie syntaxique entre les deux est assurée par l'ordre séquentiel fixe.

Par ailleurs, la *que P* peut être interprétée comme une cause ou une condition qui permet de valider (ou de justifier) la qualification opérée par l'adjectif qui figure dans *ceci de Adj*. Les deux propositions de ces constructions entretiennent donc une relation sémantique implicationnelle.

D'un point de vue discursif, la première proposition, qui ne peut jamais être négative, fournit une information présuppositionnelle, et la seconde est mise en relief. Le même effet discursif s'observe pour le diptyque inverse en latin, d'après Fruyt (2005 : 28), qui commente en ces termes l'exemple (64) : « Le D1 (diptyque nominal) de la première phrase est la tournure non marquée, tandis que le D2 (diptyque inverse) de la seconde phrase correspond à une mise en relief : 'c'est celui que tu ne vois pas que tu nommes' ».

¹³ Cette structure, en comparaison avec la pseudo-clivée, a fait l'objet d'étude de Choi-Jonin et Lagae (à par.).

- (64) **quem** uides, **eum** ignoras : **illum** nominas, **quem** non uides
‘Celui que tu vois, tu l’ignores ; et tu nommes celui que tu ne vois pas =
celui que tu nommes, c’est celui que tu ne vois pas.’ (exemple cité par
Fruyt 2005 : 28)

La construction en *ceci de Adj que P* manifeste ainsi des propriétés morphologiques, syntaxiques, sémantiques et discursives de la corrélatrice.

Conclusion

L’examen des propriétés de la structure corrélatrice dans différentes langues a fait ressortir que la corrélation entre deux propositions est assurée non seulement par des marques morphologiques, mais aussi par les relations sémantiques, syntaxiques et discursives entre deux propositions corrélatées. Il s’agit donc d’une notion multidimensionnelle.

En français, les structures considérées comme corrélatrices ne manifestent pas toutes les propriétés qui caractérisent la corrélatrice classique, même les structures parallèles, qui seraient les seules à pouvoir entrer dans la construction corrélatrice, selon Deulofeu (2001).

En effet, les structures parallèles, si elles comportent les marqueurs morphologiques indéfinis et anaphoriques, en position initiale de chacune des deux propositions, ne présentent pas les mêmes propriétés syntaxiques que la corrélatrice classique : dans la corrélatrice classique, la relative n’est pas syntaxiquement autonome, contrairement à la proposition comportant le corrélat anaphorique, alors que dans les constructions en *tel...tel* ou en *plus...plus*, aucune des deux propositions n’est autonome ; dans la corrélatrice classique, les deux propositions, regroupées au niveau macrosyntaxiques, n’entrent pas dans une relation rectionnelle, alors que dans la construction en *plus...plus*, la première proposition est régie par la seconde.

Concernant les structures de comparaison d’(in)égalité et les structures consécutives, l’analyse de *que* comme relatif indéfini semble encore défendable en français. L’adverbe quantifieur présent dans P1 et *que* dans P2 pourraient alors être considérés comme corrélateurs morphologiques. En revanche, d’un point de vue syntaxique, P2 étant régie par l’adverbe quantifieur, elle ne forme pas une unité macrosyntaxique avec P1.

En revanche, les structures conditionnelles en *si... (alors)* manifestent un maximum de propriétés corrélatrices : la corrélation est assurée morphologiquement par les morphèmes *si* et *alors* ; d’un point de vue sémantique, les deux propositions entretiennent une relation asymétrique implicationnelle ; P1, syntaxiquement non autonome, et P2, autonome, sont regroupées au niveau macrosyntaxique ; P1 fonctionne comme topique d’un point de vue discursif. Ce qui différencie ces structures de la corrélatrice classique est la possibilité de multiplier P1 et la position obligatoire de P1 à gauche de P2, au niveau macrosyntaxique.

Les structures parataxiques à valeur conditionnelle, analysées dans cet article, ne comportent pas de corrélateurs morphologiques et les deux propositions regroupées au

niveau macrosyntaxiques sont tous deux syntaxiquement autonomes. En revanche, l'asymétrie syntaxique se manifeste dans l'ordre fixe des deux propositions, qui matérialise par ailleurs la relation sémantique implicationnelle entre deux propositions, ainsi que la fonction topique de P1.

Quant aux structures à valeur causale du type [...*d'autant plus*...]P1 [*que P*]P2 et à valeur temporelle du type [...*ne...pas*...]P1 [*que P*]P2, [*à peine*...]P1 [*que P*]P2, si elles sont considérées comme corrélatives, c'est à cause de la relation implicationnelle qui se trouve au niveau présuppositionnel.

Enfin, la structure [...*ceci de Adj*...]P2 [*que P*]P1, mentionnée nulle part comme corrélatrice, illustre parfaitement la multidimensionnalité de la corrélatrice, plus précisément le cas du diptyque inverse. Or, dans ce cas aussi, la position de P1 à gauche de P2 est obligatoire, et il n'est pas impossible de multiplier P1.

D'après le résultat de ces analyses, on constate que la notion de corrélation utilisée dans la description du français privilégie soit la dimension morphologique soit la dimension sémantique. Le premier cas concerne les structures parallèles, les structures de comparaison d'(in)égalité et les structures consécutives, et le second, les structures parataxiques à valeur conditionnelle ainsi que les structures à valeur causale et temporelle. Or, la structure conditionnelle en *si... (alors)*, analysée par Maurel (2002) comme corrélatrice et la structure [...*ceci de Adj*...]P2 [*que P*]P1 sont généralement ignorées dans la liste des corrélatrices, alors qu'elles manifestent non seulement les propriétés morphologiques et sémantiques, mais aussi les propriétés syntaxiques et discursives de la corrélatrice.

Liste d'abréviations¹⁴

ACC : accusatif ; Ag : agent ; AUX : auxiliaire ; DAT : datif ; DEICT : déictique ; DEM : démonstratif ; DIR : direct ; E(rg) : ergatif ; FUT : futur ; GEN : génitif ; IMP(F) : (aspect) imperfectif ; INF : infinitif ; INS : instrumental ; M : masculin ; N : nom ; NOM : nominatif ; NOMIN : nominalisation ; NON.PAST : non passé ; OBL : oblique ; PAST : passé ; PERF : (aspect) perfectif ; PL : pluriel ; PRES : présent ; PROG : progressif ; PROS : (aspect) prospectif ; PTCP : participe ; PTF : partitif ; PV : (élément) préverbal ; REAL : realis ; REL : relatif ; SG : singulier ; SUBJ : sujet ; TAM : (marque de) temps/aspect/modalité ; TOP : topique.

Références

Abeillé A. & R. Borsley (2006). « La syntaxe des corrélatives comparatives en anglais et en français », *Faits de langues* 28, pp. 21-33

¹⁴ Les abréviations sont généralement celles des auteurs à qui sont empruntés les exemples, mais parfois homogénéisées pour faciliter la compréhension.

- Allaire S. (1977). *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*. Thèse de doctorat, Univ. Rennes II
- Anderson C. (2007). Discourse specialization in correlatives: a South Asian perspective. Paper presented at Interdisciplinary Approaches to Relative Clauses, Cambridge University
- Arsenijević B. (2009). « {Relative {conditional {correlative clauses}}} », in A. Lipták (ed), *Correlatives Cross-Linguistically*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, pp. 1-46
- Béguelin M.-J. & G. Corminboeuf (2005). « De la question à l'hypothèse : modalité d'un phénomène de coalescence », in C. Rossari & al. (éd.), *Les états de la question*, Québec, Nota bene, pp. 67-89
- Benzitoun Ch. (2006). *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*. Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille 1
- Bhatt R. & A. Lipták (2009). « Matching effects in the temporal and locative domains », in A. Lipták (ed), *Correlatives Cross-Linguistically*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, pp. 343-372
- Bhatt R. & R. Pancheva (2006). « Conditionals », in M. Everaert, H. van Riemsdijk, R. Goedemans & B. Hollebrandse, *The Blackwell companion of Syntax I*, Oxford, Blackwell, pp. 638-687
- Cable S. (2009). « The syntax of the Tibetan Correlative », in A. Lipták (ed), *Correlatives Cross-Linguistically*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, pp. 195-222
- Cappeau P. & M.-J. Savelli (1995). « Corrélation ne vaut pas comparaison », *Faits de langues* 3/5, pp. 175-182
- Choi-Jonin I. & V. Lagae (à paraître). « Corrélatif et pseudo-clivée : le cas des constructions en de Adjectif »
- Comrie B. (1981). *Language Universal and Linguistic Typology*. Oxford, Blackwell.
- Comrie B. (1998). « Rethinking relative clause types », *Language Design* 1, pp. 59-86
- Corminboeuf G. (2009). *L'expression de l'hypothèse en français contemporain. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De boeck/Duculot
- Creissels D. (2006). *Syntaxe générale. une introduction typologique 2. la phrase*, Paris, Lavoisier
- Culicover P. & R. S. Jackendoff (1999). « The View from the Periphery : The English Comparative Correlative », *Linguistic Inquiry* 30/4, pp. 543-571
- Deulofeu J. (1999). « Question de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain », *Recherches sur le français parlé* 15, pp. 163-198
- Deulofeu H.-J. (2001). « La notion de construction corrélatif en français : typologie et limites », *Recherches sur le français parlé* 16, pp. 103-124
- Deulofeu H.-J. (2007). « Les consécutives construites avec *tellement* ont-elle une syntaxe scalaire ? », *Travaux de linguistique* 54, pp. 133-146
- Dikken M. Den. (2005). « Comparative correlatives comparatively », *Linguistic Inquiry* 36, pp. 497-532
- Dikken M. Den. (2009). « Comparative correlatives and successive cyclicity », in A. Lipták (ed), *Correlatives Cross-Linguistically*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, pp.

- Do-Hurinville D. Th. (2009). « Etude du topicaliseur *thì* en vietnamien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 104/1, pp. 411-443
- Downing B. (1973). « Correlative clauses in universal grammar », *Minnesota working papers in linguistics and philosophy of language* 2, Minneapolis, Minnesota, University of Minnesota, pp. 1-17
- Fruyt M. (2005). « La corrélation en latin », in F. Lambert & P. de Carvalho (éds.), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne., pp. 17-44
- Garett A. (1994). « Relative clause syntax in Lycian and Hittite », *Die Sprache* 36, 29-69
- Grosu A. & F. Landman (1998). « Strange relatives of the third kind », *Natural Language Semantics* 6, pp. 125-170
- Haiman J. (1978). « All Conditionals are topics », *Language* 54, pp. 564-589
- Haudry J. (1973). « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 68, pp. 147-186
- Izvorski R. (1996). « The syntax and semantics of correlative proforms », in K. Kusumoto (ed.), *Proceedings of NELS 26*, pp. 133-147.
- Keenan E. (1985). « Relative clauses », in T. Shopen (ed.), *Language typology and syntactic description II*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 141-170
- Kleiber G. (1988). « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? », *Vox Romanica* 48, pp. 1-14
- Lavency, M. (1997)². *VSVS. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*. Louvain-la-Neuve, Peeters
- Lehmann Ch. (1988). « Towards a typology of clause linkage », in J. Haiman & S. A. Thomson (eds), *Clause combining in grammar and discourse* (Typological Studies in Language, 18), Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, pp. 181-225
- Lipták A. (2004). « On the correlative nature of Hungarian left peripheral relatives », in B. Shaer, W. Frey, C. Maienborn (eds), *Proceedings of the Dislocated Elements Workshop* (ZAS Berlin, November 2003), ZAS Papers in Linguistics, 35:1, Berlin, ZAS, pp. 287-313
- Lipták A. (2005). « Correlative topicalization », ms, <http://people.umass.edu/bhatt/752-s05/liptak-hungarian-correlatives.PDF>
- Lipták A. (2009). « The landscape of correlatives. An empirical and analytical survey », in A. Lipták (ed), *Correlatives Cross-Linguistically*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, pp. 1-46
- Maurel J.-P. (1992). « Subordination inverse et neutralisation du relatif », *Travaux linguistique du CERLICO* 5, pp. 2-88
- Maurel, J.-P. (2002). « Si... », in *Mélanges Jean Soubiran, Pallas* 59, pp. 225-233
- Milner J.-Cl. (1973). *Arguments linguistiques*. Paris, Mame
- Minard A. (1936). *La subordination dans la prose védique*. Paris, les Belles lettres
- Moline E. (1996). « Pierre est-il aussi intelligent que Paul ? Syntaxe des comparatives

- corrélatives quantifiantes », *Cahiers d'Etudes Romanes* 8, pp. 165-205
- Molinier Ch. (2009). « Sur la nature et la structure des consécutives intégrées », in M. De Gioia (dir), *Actes du 27^e colloque international sur le lexique et la grammaire (L'Aquila, 10-13 septembre 2008) = Lingvisticæ investigationes* 32 :2, pp. 163-175
- Montaut A. (2000). « La particule *to* en indi/ourdu », *Cahiers de Linguistique de l'Inalco* 1-3, pp. 111-136
- Montaut A. (2003). *A Grammar of Hindi*, Munchen, Lincom-Europa
- Muller Cl. (1996). *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, A. Colin
- Orlandini A. & P. Poccetti (2009). « Corrélation, coordination et comparaison en latin et dans les langues italiques », *Langages* 174, pp. 53-66
- Pandharipande R. (1997). *Marathi : A description Grammar*. London, Routledge
- Rebuschi, G. (1999). Types de langues et types de constructions : le cas des corrélatives, *LINX*, n° spécial, *Typologie des langues. Actes du Colloque Typologie et comparaison des langues*, Paris X, ENS, IUF, 27-28 nov. 1998, 55-72
- Rebuschi G. (2009a). « Position du basque dans la typologie des relatives corrélatives », *Langages* 174, pp. 25-38
- Rebuschi G. (2009b). « Basque Correlatives and their Kin in the History of Northern Basque », in A. Lipták (ed), *Correlatives Cross-Linguistically*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, pp. 81-129
- Riegel M., J.-Cl. Pellat & R. Rioul (2009). *Grammaire méthodique du français* (4^e éd. entièrement revue). Paris, PUF
- Rivara R. (1990). *Le système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Ed. de Minuit
- Savelli M.-J. (1995). « “Autant le dire...” ». Quelques éléments comparatives sur la macro-syntaxe de *plus/moins/autant* », *Recherches sur le français parlé* 13, pp. 67-89
- Srivastav V. (1991). « The Syntax and Semantics of Correlatives », *Natural Language and Linguistic Theory* 9, pp. 637-686
- Touratier Ch. (1988). « Phrase complexe et corrélation », *Cuadernos de Filología Clásica* 21, Ed. Universidad Complutense Madrid, pp. 367-372
- Touratier Ch. (1994). *Syntaxe latine*. Leuven, Peeters
- Peteghem M. Van (2009). « Sur le subordonnant comparatif dans les langues romanes », *Langages* 174, pp. 99-112
- Vries M. De (2002). *The syntax of relativization*. LOT dissertation series 53